

## A Ntoum/Pris de malaise lors d'une virée Wilfried Obiang Nzigou meurt sur le chemin de l'hôpital

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**"TOUT** notre mal vient de ne pouvoir être seuls : de là le jeu, le luxe, la dissipation, le vin, les femmes, l'ignorance, la médiocrance, l'envie, l'oubli de soi-même et de Dieu". Wilfried Obiang Nzigou, Gabonais de 18 ans, vient certainement d'expérimenter ces propos de La Bruyère. En effet,

le jeune homme a subitement trouvé la mort, dans la nuit du dimanche 22 janvier dernier, au sortir d'une soirée mouvementée avec ses frères et amis. L'infortuné serait passé de vie à trépas, alors que les secours tentaient de l'évacuer à Libreville. Sitôt informés de cette mort apparemment suspecte, les gendarmes de la brigade territoriale de Ntoum se sont rendus sur place, afin de tenter de démêler le fil de l'écheveau.

D'après une source policière proche du dossier, tout commence par des retrouvailles, ce dimanche après-midi, entre Wilfried Obiang Nzigou, ses frères et des amis, dans un troquet très fréquenté d'Okolassi, un quartier situé aux portes du chef-lieu du département du Komo-Mondah. L'ambiance est au rendez-vous et la dizaine de jeunes gens ainsi rassemblés, passe donc des moments bien arrosés.

Quelque temps après, le jeune homme, aujourd'hui disparu, se retire du groupe pour, dit-on, rejoindre une femme, présentée comme une connaissance. Il se serait ensuite éclipsé avec elle. Son absence se faisant longue, ses compagnons commencent à rechercher Wilfried dans les alentours du bistrot. Mais c'est un passant qui le retrouve, gisant au sol, non loin du bar où il avait quitté ses compa-

gnons. « *Il était inconscient. Mais c'est sur le chemin de la structure hospitalière vers laquelle ses frères l'acheminaient que l'infortuné a rendu l'âme* », fait savoir la même source policière. Le jeune homme a-t-il été empoisonné dans le troquet ? Qui est la mystérieuse femme avec laquelle il se serait retiré ? Autant de questions auxquelles les pandores vont tenter de trouver des réponses. Affaire à suivre.

### En Afrique...

**Casablanca/Maroc : Justice : condamné à 10 ans de prison pour kidnapping, séquestration et viol**

Il ne se rappelle ni de la jeune fille, qui se tient à son côté, ni de ce qu'il avait commis. Il déclare à la Cour, qu'il était sous l'effet de la drogue et, par conséquent, il a tout oublié. En revanche, la jeune fille, âgée de vingt-deux ans, affirme qu'il était tout à fait conscient, quand il lui a coupé le chemin. Elle raconte qu'elle était de retour de son emploi, quand Hassan a surgi devant elle, armé d'un couteau. Devant la police, le parquet général et le juge d'instruction, il a avoué avoir conduit la jeune fille, pour abuser d'elle, dans un cagibi. Mais, il a tout rejeté devant la Cour, qui l'a jugé tout de même coupable pour kidnapping, séquestration et viol et l'a condamné à dix ans de réclusion criminelle.

**Riviera/Côte d'Ivoire : pour escroquerie sur internet, des adolescents dans les filets de la Plcc**

Le lundi 9 janvier 2017, deux individus, la vingtaine et suspectés d'être des cyber-escrocs, ont été arrêtés par les éléments de la Plate-forme de lutte contre la cybercriminalité (Plcc), à la Riviera-Palmeiraie, dans la commune de Cocody. Diarra Adama Cherif alias Christine Vilanoeva et Boua Amakon Daniel Gerald dit Viviane Mercier ont été interpellés, suite à des informations anonymes parvenues aux flics. Poursuivis pour utilisation frauduleuse d'éléments d'identification de personnes physiques, faux, usage de faux, escroquerie et tentative d'escroquerie sur Internet, les deux prévenus ont été déférés au parquet, au tribunal du Plateau, pour répondre de leurs actes.

**Togo : opération neutralisation**

Un Togolais et un Burkinabé ont été présentés, le jeudi dernier, à la presse, par la police. Arrêtés récemment, ils font partie d'un gang de coupeurs de routes dont plusieurs membres ont été abattus récemment par les forces d'intervention rapide. Ces hommes ne sont pas des amateurs. Equipés de fusils mitrailleurs, ils s'attaquent à la population avec une rare violence. Le démantèlement de ce réseau est une bonne nouvelle, mais les forces de sécurité n'en ont pas terminé avec la délinquance.

Rassemblées par COE

## Cambriolage à Mandji

### Des malfrats subtilisent 14 millions de francs dans un magasin

AEE (sur les notes de J. K.)  
Libreville/Gabon

**LA** ville de Mandji, chef-lieu du département de Ndolou, dans la province de la Ngounié, vit, depuis quelque temps, au rythme des vols et autres larcins. Trois semaines après le casse raté à La Poste locale - des bandits présumés auraient tenté d'y faire main basse sur le contenu d'un coffre-fort-, des individus non identifiés se sont introduits dans le magasin agroalimentaire connu sous le nom de "Guimenou", au quartier Sangala, dans la nuit du jeudi 19 janvier dernier. Guimenou étant l'une des plus importantes structures commerciales de la place, les visiteurs indésirables en seraient sortis avec un butin de 14 millions de francs. Saisis par son propriétaire, les gendarmes de la brigade territoriale ont aussitôt ouvert une enquête, qui semble piétiner pour l'instant. C'est le responsable de l'établissement commercial lui-même, un ressortissant camerounais, qui aurait constaté le vol. Le vendredi 20 janvier, en se levant aux environs de 5



Photo : DR

Le magasin "Guimenou" qui a été visité par des inconnus.

heures, comme à son habitude, celui-ci commence par inspecter son magasin, avant de procéder à son ouverture aux clients. C'est à ce moment qu'il constate qu'une partie du plafond est défoncée.

Première idée qui lui vient en tête : vérifier si les recettes sont à leur place. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Envoyés, les 14 millions de francs, qu'il gardait jalousement dans une cachette.

Quelques minutes plus tard, il dépose une plainte auprès des services de la gendarmerie. Contre X. Toutefois, des interrogations subsistent : pourquoi garder autant d'argent chez soi ? L'inté-

ressé a pointé du doigt l'absence d'une structure bancaire digne de ce nom à Mandji. Ce vol survient alors même que le plaignant s'apprêtait à réapprovisionner son magasin.

## A Mitzic/Vol au village Oboui

### Le butin de Engoang Obiang retrouvé sous le matelas

LBON  
Mitzic/Gabon

**OBOUI**, un hameau du district de Sam, dans le département de l'Okano, vient d'enregistrer un fait pour le moins inhabituel. Un vol avec effraction, perpétré dans une échoppe de la petite localité.

En effet, lors d'un petit tour de la concession, le matin du dimanche 15 janvier 2017, le veilleur de nuit du petit établissement commercial, un certain Maker, a la désagréable surprise de constater que le local a été visité par des vandales dans la nuit. Les malfrats ont emporté plusieurs articles, parmi lesquels des produits de première nécessité.

Son patron, Joseph Ntoutoume Be qui réside à Libreville, est aussitôt mis au courant de la situation. Celui-ci alerte, à son tour, la brigade de gendarmerie de Sam. Une fois à Oboui pour enquête, les limiers prennent attache avec le vigile. Celui-ci détient des indices, qui convergent tous vers Philippe Engoang Obiang, un compatriote de 35 ans. Le

mis en cause se trouvant aux champs, les pandores se rendent en forêt, à sa recherche. Le voleur présumé est alors sommé de regagner le village avec les Officiers de police judiciaire (OPJ). Une perquisition est ensuite entreprise à son domicile, où plusieurs effets dérobés sont découverts sous le matelas de son lit. Notamment, des boîtes de

conserve, du fil à tresser, du câble à piège. Il n'en faut pas plus pour interpellier l'intéressé, qui est conduit au poste de gendarmerie. Présenté au procureur de la République près le tribunal d'Oyem, Philippe Engoang Obiang a été écroué à la maison d'arrêt du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem.